

Droit de Réponse à la Carte Blanche du Vif du 26 janvier 2022:
L'absence de consensus sur la véracité des faits met en danger la santé publique

Patrick Meyer
01-02-2022

Je vais laisser à d'autres le soin de répondre aux diverses affirmations très discutables qui ne me concernent pas dans cette carte blanche et me focaliser ici sur les arguments plus spécifiques autour de ce que nous pourrions appeler: des attaques ad-hominem.

Commençons par celle-ci:

- *“Si le chercheur s'exprime directement, il doit spécifier si c'est à titre personnel ou institutionnel”.*

J'ai bien indiqué publiquement sur le réseau linkedin sous un post concernant ma vidéo BAM, la phrase suivante: “ ...je m'exprime ici à titre personnel et aucunement au nom de l'Uliège...”. [1] Par défaut, j'ai tendance à considérer que seules les autorités d'une institution peuvent engager l'institution elle-même, mais pour ôter tout doute, je précise que je m'exprime bien dans ce texte-ci à titre personnel. Cependant, j'ai constaté que plusieurs signataires de la carte blanche ont été interviewés à la télévision sans jamais préciser s'exprimer à titre personnel. Par ailleurs ces signataires** n'ont nulle part spécifié dans leur propre texte qu'ils s'expriment en leurs noms propres. Au vu de l'argumentation très limpide qu'ils ont formulée sur ce sujet, devrait-on supposer que cette carte blanche est rédigée au nom de l'Université de Namur et de l'Université Libre de Bruxelles? Ou bien est-ce que les auteurs trouvent que les règles de déontologie ne s'appliquent qu'aux autres?

- *“Il doit également distinguer clairement ce qui appartient au domaine de son expertise scientifique”*

Mes domaines et mon parcours (les deux étant fortement interconnectés) furent clairement spécifiés dans chacune de mes allocutions.

- *“Dans son interview à BAM et sa vidéo personnelle, Meyer évoque son expérience de recherche au prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) ainsi que son affiliation à l'ULiège afin d'asseoir sa qualité de scientifique”.*

J'ai du mal à comprendre la fin de cette phrase: sommes-nous censés étaler nos domaines de recherche mais par contre omettre nos parcours? N'y a-t-il pas quelques contradictions dans cette demande de fournir des informations incomplètes aux spectateurs?

- *“Il cherche plus vraisemblablement, comme le suggère sa conclusion lors de son interview : "Je suis pas certain que, avec 100% de vaccinés, on est encore en démocratie", à influencer les débats en cours sur la vaccination obligatoire.”*

Ce n'est pas du tout la conclusion, les auteurs ont peut-être arrêté le visionnage de l'interview avant la fin? Il reste pourtant presque 20% de l'interview après cette phrase.

Pour ce qui est du procès d'intention, je ne le nie pas du tout. Je l'ai dit explicitement dans ma vidéo preprint [2], je l'ai aussi indiqué très clairement dans la conclusion de ma lettre ouverte à Thibault Fiolet [3]. Je revendique haut et fort être un défenseur du principe de précaution et donc de facto de la liberté vaccinale de chacun. Comment défendre une société dans laquelle un état aurait le droit d'imposer à ses citoyens (par décret ou même par limitation des libertés) une injection

a) qu'aucun académique du domaine public ne peut reproduire,

b) qu'aucun académique du domaine public n'est à même de confirmer la balance coût-bénéfice sur ses propres concitoyens [4] et

c) avec un schéma vaccinal encore totalement inconnu (4 doses?)...

Les travers potentiels de ce modèle de société que les adeptes de l'obligation vaccinale défendent me semblent en effet assez inquiétants.

Quoi qu'il en soit, mon biais personnel n'a pas de réel impact sur les données que j'analyse et qui sont publiques. J'observe une surmortalité factuelle et particulièrement difficile à expliquer dans certaines tranches d'âges. Contrairement aux modèles, aux codes source et aux données utilisés pour inciter la vaccination des enfants, mon approche, elle, est totalement transparente et reproductible par tous. Si vraiment il y a un quelconque biais statistique, il faut l'indiquer avec la précision scientifique minimale requise dans un échange scientifique. J'avais déjà fait cette demande explicite à d'autres [3].

• *"...[il] prétend avoir démontré, en analysant les données..."*

Ah non je n'ai jamais prétendu démontrer quoi que ce soit. Les auteurs doivent prouver cette affirmation. L'information est parfaitement vérifiable en visionnant chacune de mes allocutions.

• *"Il n'hésite cependant pas à présenter un travail (i) non validé par les pairs"... "La crise du Covid-19 a généralisé une communication scientifique d'urgence par les médias, qui a fait la part belle aux travaux scientifiques en prépublication, non encore validés. Cette pratique, inévitable en période de crise, exige une mise en contexte prudente des résultats. L'absence de validation et les limites du travail doivent être clairement expliquées au public."*

Oui c'est un preprint. C'est très clairement répété dans chacune de mes communications. Les hypothèses sont toujours reconnues et spécifiées comme telles. Encore une fois, ne faudrait-il pas signaler avec exactitude la communication où j'aurais manqué de le préciser, avant d'écrire de telles phrases?

• *"(ii) en rupture avec les nombreuses études cliniques de terrain déjà publiées dans des revues internationales,"*

Lesquelles? D'un côté il y a celles que sont citées dans la carte blanche mais de l'autre il y a par exemple celles-ci [5,6,7]. C'est très troublant comme remarque, car quelle que soit ma position je serai de toute façon en rupture avec plusieurs études publiées.

- *“(iii) qui remet en question les conséquences de la politique sanitaire européenne contre la Covid-19,”*

Laquelle? Celle de la France ou bien celle de La Grande Bretagne, le Danemark, L'Irlande, La Roumanie, La Tchéquie et bien d'autres pays qui sont tous officiellement dans un processus de remise en question de leurs mesures restrictives? Les auteurs semblent s'octroyer un droit de définir quel pays représente officiellement la politique sanitaire européenne... étrange.

- *(iv) qui est susceptible d'affecter la santé publique en augmentant l'hésitation vaccinale.*

Ou alors, d'obtenir que les données qui permettraient de rassurer tout le monde tombent enfin dans le domaine public. Ceci est en réalité la vraie conclusion de mon interview BAM [1].

- *“Ces dérives sont très inquiétantes car elles peuvent décrédibiliser l'ensemble des savoirs scientifiques.”*

Le concept même de la pensée unique mène aussi à une dérive dangereuse. Pour un si grand groupe affilié à l'Université fondée sur le principe du Libre Examen, dont j'ai été moi-même administrateur pendant plus de 6 ans, il me paraît très étrange que ce danger (lié au monopole de cette pensée unique) ne soit pas traité avec beaucoup plus de délicatesse dans le texte.

- *“Patrick Meyer n'a pas respecté ces principes déontologiques”*

Au vu de mes réponses à tous les commentaires plus haut, ceci ressemble à de la diffamation.

- *“La liberté académique garantit l'indépendance des recherches au sein des universités. Son but est d'empêcher le dévoiement ou la censure des recherches par une autorité politique ou religieuse.”*

Je ne peux que saluer la politique des autorités de l'Université de Liège, qui a toujours affirmé son soutien au principe de la liberté de recherche et d'expression de son corps académique. J'ai la conviction, n'en déplaise aux auteurs, qu'elle sortira grandie de cette crise.

- *“Mais aujourd'hui, certains l'invoquent également pour légitimer une recherche politiquement militante et, comme l'a fait Didier Raoult, un rejet des normes méthodologiques de la science.”*

Cette attaque me semble totalement inadéquate. Je ne suis pas certain non plus que les auteurs de cette carte blanche soient réellement les mieux placés pour juger des *“normes méthodologiques de la science”*... je m'abstiendrai par politesse de commenter plus avant sur ce sujet.

• *“Il est bien démontré que l'efficacité des mesures de santé publique dépend en grande partie de leur acceptation par la population.”*

Nous sommes d'accord, c'est pourquoi il faut impérativement relâcher les données brutes [4].

Venons en maintenant au coeur du problème: nous disposons en informatique d'une méthode qui s'appelle un arbre de décision. Cette méthode consiste comme son nom l'indique à regarder les différentes branches qu'il y a derrière une décision en leur attribuant à chacune un coût.

1) Le vaccin a une balance bénéfice-risque favorable pour les jeunes. Somme toute, même si avoir tort n'est pas très amusant, je serai plutôt rassuré de m'être trompé car mon entourage bientôt triple dosé compte beaucoup à mes yeux. Par ailleurs, je n'aurai forcé personne ni dans un sens ni dans l'autre et j'aurai demandé à ce qu'on applique le principe de précaution en attendant que chacun confronte ses biais à la réalité des données brutes. Rien ici ne me fait rougir de honte, et encore moins au vu des risques de l'alternative suivante:

2) La balance bénéfice-risque **des jeunes est défavorable.**

Après tout, des éléments troublants abondent dans ce sens:

I) les différents articles déjà publiés qui dénoncent des chiffres anormaux dans les bases de données de pharmacovigilance ainsi que dans les études cliniques [5,6,7,8]

II) les différents preprints d'analyse de données de surmortalité, jusqu'à présent tous en forte concordance quant à leurs conclusions [9,10,11]

III) Le fait que plus de 80 scientifiques et professionnels de la santé de Grande-Bretagne exigent une enquête d'urgence suite à une surmortalité (toute cause) alarmante des jeunes "qui semble justement coïncider avec la campagne de vaccination" [12]

N'est-ce pas mon rôle d'académique d'intervenir avec rigueur si j'observe en toute honnêteté qu'il y a le moindre risque d'une mise en danger de nos jeunes concitoyens (et ce, que j'ai raison ou tort sur le fond)? Ce que les auteurs appellent dans leur texte "désinformation" ou encore "populisme", d'autres parmi nous l'appellent "**faire son devoir**".

Il ne fait aucun doute que les hypothèses de certains parmi nous sont nécessairement fausses. Heureusement il n'y a aucun besoin d'épiloguer pour savoir qui a raison ou tort, il n'y a pas besoin non plus de se lancer dans une bataille de citations, il existe une solution toute simple: **obtenir que les données brutes de mortalité couplées au statut vaccinal (anonymisées) soient relâchées dans le domaine public [4]!** Il faut maintenant laisser les data scientists du monde entier faire leur travail. Il faut avoir le courage de confronter ses biais à la réalité et sortir tous ensemble avec la tête la plus haute possible de cette crise sanitaire qui n'a que trop divisé notre monde scientifique!

** Signataires de la carte blanche: Eric Muraille, Nicolas Baeyens, Agnès Burniat, Anthony Cleve, Sabine Costagliola, Nicolas Dauby, Anabelle Decottignies, Alban de Kerchove d'Exaerde, Xavier De Tiege, Xavier Devroey, Stéphane de Wit, Bruno Dumas, Francesco Genderini, Michèle Gérard, Jean-Christophe Goffard, Déborah Konopnicki, Alain Le Moine, Oberdan Leo, Agnès Libois, Charlotte Martin, Muriel Moser, Marie Christine Payen, Serge Schiffmann, Benoit Vanderose, Luc Vanhamme, Laurence Van Melderren, Valerie Wittamer, Karim Zouaoui Boudjeltia

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Post linkedin: <https://www.linkedin.com/posts/activity-6885725206028029952-w0sj>
- [2] video youtube preprint: <https://youtu.be/eDSBcpCtORo>
- [3] Lettre Ouverte à Thibault Fiolet:
<http://www.bioinfo.uliege.be/meyer/covid/lettreOuverteFiolet.pdf>
- [4] Peter Doshi. (2022). Covid-19 vaccines and treatments: we must have raw data, now. BMJ editorials.
- [5] Classen, J. B. (2021). Us covid-19 vaccines proven to cause more harm than good based on pivotal clinical trial data analyzed using the proper scientific endpoint, "all cause severe morbidity". Trends in Internal Medicine.
- [6] Kostoff, R. N., Calina, D., Kanduc, D., B.Briggs, M., Vlachoyiannopoulos, P., A.Svistunov, A., and Tsatsakis, A. (2021). Why are we vaccinating children against covid-19? Toxicology Reports, 8:1665–1684.
- [7] Pantazatos, S. and Seligmann, H. (2021). Covid vaccination and age-stratified all-cause mortality risk. (Preprint October 2021)
- [8] Seneff, S. and Nigh, G. (2021). Worse than the disease? reviewing some possible unintended consequences of the mrna vaccines against covid-19. International Journal of Vaccine Theory, Practice, and Research.
- [9] Neil, M. and Fenton, N. (2021). Latest statistics on england mortality data suggest systematic mis-categorisation of vaccine status and uncertain effectiveness of covid-19 vaccination. Preprint December 2021.
- [10] Patrick E. Meyer. (2022) The impact of Covid-19 vaccines on all-cause mortality in EU in 2021: A machine Learning perspective. (Preprint 02.01.2022)
- [11] Christof Kuhbandner. (2022). Der Anstieg der Übersterblichkeit im zeitlichen Zusammenhang mit den COVID-Impfungen (Preprint: 21.01.2022)
- [12] Open Letter to the MHRA Regarding Child Death Data
<https://www.hartgroup.org/open-letter-to-the-mhra-regarding-child-death-data>